



## COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA

**Mercredi 24 février 2016**  
**Réunion des membres**  
**Place La Cité**

### **Présences des membres du CCSEHDAA**

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau préscolaire et primaire :

Présences : Mesdames Hanane Akartit, Priscilla Lam et Andrée Morin (substitut)

Absences : Mesdames Véronique Lachapelle et Marie-Claude D. Trudel

Représentants pour les élèves en difficulté de niveau secondaire :

Présence : Madame Lise Bissonnette

Absence : Madame Mélanie Chartrand

Représentant pour les élèves en difficulté desservis à l'extérieur de la commission scolaire :

Présence : Monsieur Tommy Gaulin

Représentants des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Présence : Madame Joëlle Côté

Absence : Madame Martine Ouvrard

Représentant des enseignants :

*Aucune représentation*

Représentant des professionnels du réseau scolaire :

Absence : Monsieur Roch Gosselin

Représentant du personnel de soutien :

*Aucune représentation*

Représentant des directions d'école :

Absence : Madame Catherine Pichet

Représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

Présence : Madame Isabelle Forget

### **1. Ouverture de la réunion**

La séance débute à 19 h 15

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Lam, appuyé par Monsieur Gaulin.

### **3. Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2015**

Une correction mineure est apportée. Le procès-verbal est proposé par Madame Côté et appuyé par Madame Morin.

### **4. Période de questions du public**

Madame Marie-Josée Aubin souhaitait faire une présentation de la « Coalition des parents d'enfants à besoins particuliers » ce soir. Toutefois, vu la température peu clémente, Madame Aubin reviendra à la prochaine réunion du comité ÉHDAA pour faire cette présentation

## 5. Points d'information

### 5.1 Démission de Madame Dagenais

Le poste de représentant pour les élèves en difficulté de niveau secondaire qui était occupé par Madame Dagenais est libre.

### 5.2 Suivi du mandat du projet d'élargissement de services spécialisés de la CSDGS

Sujet reporté à la prochaine réunion. Mme Bissonnette transmettra certaines informations reçues concernant la clientèle ciblée pour le projet d'école spécialisée.

### 5.3 Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre

Pour souligner cette journée, un message a été déposé sur la page web du comité ÉHDAA sur le site de la CSDGS ainsi que sur la page Facebook du comité de parent.

### 5.4 Vocation de l'école Armand-Frappier

Il est maintenant officiel que l'école Armand-Frappier sera transformée en école primaire. Mme Forget distribue un communiqué de la CSDGS concernant le changement de vocation de l'école Armand-Frappier. Ce communiqué est public et disponible sur le site web de la CSDGS. Dans ce communiqué, nous pouvons y lire que *les élèves qui seront en 3<sup>e</sup> secondaire en 2016-2017 ainsi que les élèves des groupes adaptés* qui fréquentaient l'école Armand-Frappier *poursuivront leur parcours scolaire à l'école de la Magdeleine à La Prairie.*

### 5.5 Suivi du comité de parents

- Des consultations ont eu lieu au comité de parents concernant le redécoupage des zones scolaires.
- Le comité a travaillé sur le calendrier scolaire 2016-2017.
- Une séance d'information pour les conseils d'établissement a eu lieu afin de transmettre des informations concernant le financement du budget des conseils d'établissement.
- Une rencontre extraordinaire a eu lieu le 6 janvier dernier. Le sujet de cette rencontre concernait le projet de loi 86. La Fédération des comités de parents du Québec a produit un mémoire pour commenter ce projet de loi. Le mémoire de la CSDGS sera produit sous peu.
- Une demande avait été déposée à la CSDGS concernant la possibilité pour la fratrie d'un élève HDAA de fréquenter la même école. La CSDGS a indiqué que les parents peuvent en faire la demande, mais la CSDGS ne peut pas garantir que la fratrie pourra fréquenter la même école que l'élève HDAA.

### 5.6 Suivi du conseil des commissaires

Les élèves fréquentant les groupes GAER de l'école Gérin-Lajoie seront relocalisés à l'école Marc-André Fortier. Monsieur Gaulin a fait la proposition qu'une période de transition soit possible pour ces enfants avant la rentrée scolaire en septembre.

### 5.7 Service de surveillance des élèves de 12 à 21 ans

Point d'information ajouté par Madame Côté. Madame Côté nous informe que le nombre d'élèves se prévalant du service de surveillance des élèves de 12 à 21 ans fourni par l'organisme Mouvement Action Découverte a chuté. Il y a présentement seulement 2 inscriptions. Cet organisme souhaiterait avoir une meilleure idée des besoins de surveillance de cette clientèle et l'organisme est prêt à offrir des services là où les besoins se font ressentir. Actuellement le service est donné à l'école Louis-Philippe-Paré à Châteauguay. Le budget de 3 ans accordé par le Ministère de la Famille tire à sa fin et Mme Côté souhaiterait être en mesure de connaître les besoins des élèves afin de pouvoir demander un renouvellement du projet et du budget.

## **6. Points de consultation**

### **6.1 Suivi lettre ergothérapie**

Une modification mineure a été suggérée au premier paragraphe de la lettre. Puisque l'ergothérapie en milieu scolaire peut être bénéfique non seulement pour les élèves EHDAA mais pour tout élève éprouvant des difficultés ou à risque de développer des difficultés d'apprentissage, il a été suggéré par Monsieur Gaulin de présenter la lettre au comité de parent. Madame Lam et Monsieur Gaulin ont été mandatés pour faire cette représentation au prochain comité de parent. Mme Lam acheminera la lettre à Madame Forget pour approbation. Par la suite, Madame Forget acheminera la lettre à Monsieur Gaulin et ce dernier fera la demande au comité de parents pour inclure ce point à la prochaine rencontre du 16 mars.

### **6.2 Prix bénévole**

- Une seule candidature a été soumise. Elle est acceptée par le comité.
- Le comité accepte que le prix remis par le comité de parent soit remis aux lauréats. Pour souligner la particularité du prix bénévole EHDAA, une plaque honorifique sera aussi remise aux récipiendaires.

### **6.3 Orthophonie (point reporté du 18 novembre 2015)**

Mme Chartrand étant absente, le point est reporté à la prochaine rencontre.

### **6.4 Régie interne**

Le sous-comité n'a pas eu l'occasion de se rencontrer. Point reporté à la prochaine rencontre. Madame Bissonnette rappelle que le rôle du comité EHDAA est un rôle consultatif auprès des instances relevant de la CSDGS. Les membres du comité ne peuvent pas se prononcer au nom du comité EHDAA en d'autres occasions. Les membres peuvent bien sûr se prononcer ou s'impliquer dans diverses causes en leur nom personnel.

### **6.5 Suivi des dates à mettre à l'agenda**

Journée mondiale de l'autisme le 2 avril.

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle du 13 au 19 mars.

Course/Marche pour l'autisme le 24 avril 2016, organisée par la fondation S-au-S, lieu : Candiac.

Rendez-vous pour l'autisme, Marche organisée par Autisme Montérégie le 24 avril 2016, lieu : École André-Laurendeau, Saint-Hubert.

La possibilité qu'une mention soit faite sur la page web du comité EHDAA du site de la CSDGS et sur la page Facebook du comité de parents est en étude.

## **7. Résumé de la rencontre**

Un résumé de la rencontre est fait par Madame Forget concernant la lettre de recommandation pour l'ergothérapie et le prix bénévole

## **8. Prochaine rencontre : Mercredi 16 mars 2016**

## **9. Clôture de la rencontre**

Levée de la rencontre à 21 h 30

Madame Bissonnette, présidente  
c.c. Madame Kathlyn Morel, Directrice générale adjointe